

Regroupement foncier sur le Sud-Forez

Territoire concerné : Sud-Forez (secteur Saint-Bonnet-le-Château)

Type(s) de problème(s) traité(s) :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés | <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre |
| <input type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître | <input type="checkbox"/> Biens non délimités |
| <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales | <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier |
| | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

Pilote : CD 42

Période de réalisation : il y a quelques années

Autres acteurs : réalisé sur le terrain par le CRPF 42

Description synthétique de l'action

Prise en charge de frais d'acte (aide devenue moins attractive depuis la baisse du coût des actes avec une récente loi "Macron").
60 % des frais d'acte pris en charge avec un plafond à 800 €.

Retour d'expérience

Ce qui a bien fonctionné :

Quelques regroupements parcellaires dans un secteur très morcelé.
Appui du CRPF.

Difficultés rencontrées :

Résultat mitigé, beaucoup d'énergie pour des regroupements qui se seraient probablement fait au fil des années.

Résultats chiffrés de l'action (ex : nbre de propriétaires, évolution de la surface moyenne des propriétés...) :
Non connu dans le détail.

Coût de l'action (€ ou nombre de jours) :

Non connu

Une page maximum SVP